

Dialoguer avec les représentants du personnel



RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE

Maître Michel MORAND
Président du cabinet
BARTHELEMY Avocats
Professeur Associé à la Faculté
de Droit de Clermont-Ferrand

Spécialiste en droit du travail, de la sécurité sociale et de la protection sociale.

Président du Conseil Scientifique Barthélémy Avocats ;
membre du Conseil Scientifique de la Semaine Juridique
- Édition Entreprise ; Directeur de l'Institut d'Études
Judiciaires (IEJ) ; Directeur du Master de droit du travail -
Faculté de Droit de Clermont-Ferrand.

INFORMATIONS PRATIQUES

PARTICIPANTS

Administrateurs
Directeurs généraux d'associations, directeurs d'établissements
DRH et RRH
Groupe de 6 à 20 stagiaires
Prérequis : aucun

DATES DES SESSIONS

■ Durée : 1 ou 2 jour au choix des stagiaires ■ Horaires : 9h30-17h
■ Mercredi 20 et/ou Jeudi 21 septembre 2017

LIEUX DES SESSIONS

■ Créteil (locaux FACE PEP)
■ Pour les formations en vos locaux, nous contacter

TARIF

Coût pédagogique pris en charge par la FG PEP
dans le cadre du partenariat national

LES +

- Une possibilité de professionnaliser encore les acteurs PEP dans le cadre d'un DU « Droit du Travail Approfondi et Dialogue Social » en 150 heures proposé par le cabinet BARTHELEMY et l'Université de Clermont-Ferrand.
- Pour tout renseignement contacter FACE PEP - Possibilité CPF.
- Une formule qui s'adapte aux stagiaires qui peuvent suivre l'une ou l'autre ou les deux journées présentées.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Maîtriser le cadre juridique du dialogue social et ses évolutions.
- Penser le processus de négociation comme un outil de gestion et de performance des associations.
- Se saisir des opportunités offertes par les évolutions juridiques.

PROGRAMME

🕒 Journée 1 : Le dialogue social avec la représentation élue du personnel

- La notion de consultation : les documents, les délais.
- L'articulation : CHSCT-CE / CCE-CE / CCE- CHSCT.
- Les thèmes et niveaux : Consultations récurrentes et événementielles CE, CCE, CHSCT.
- L'instance de coordination des CHSCT.
- Les experts : Experts CE / CHSCT / Experts libres.
- La réunion de consultation : OdJ participants, avis.
- Cas particulier de l'instance commune.

🕒 Journée 2 : La négociation avec la représentation désignée ou élue du personnel

La négociation avec les organisations syndicales représentatives

- les aspects juridiques de la négociation : participants, accord de méthode, durée de l'accord...),
- les thèmes : salaire, temps de travail, QVT, GPEC...),
- le déroulement de la négociation (méthodologie) et son issue : validité de l'accord, agrément, lien avec le contrat de travail, P.V. de désaccord...).

La négociation avec les élus : thèmes et déroulement et approbation des accords dans les cas suivants :

- la négociation avec les élus mandatés par une organisation syndicale représentative,
- la négociation avec les élus non mandatés, (y compris le constat de l'absence de mandat)
- la négociation avec un salarié mandaté, (y compris le mandatement).

🕒 Méthodes et outils pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques.
- Questions et avis sur les situations des stagiaires.

🕒 Évaluation

- Un questionnaire d'évaluation sera remis aux stagiaires en fin de stage.
- La convention nationale avec le cabinet BARTHELEMY permet un suivi annuel du réseau PEP.